



Compte rendu de réunion du Conseil de développement

Le Conseil de développement du Syndicat du Pays de Beauce s'est réuni le jeudi 18 juin 2009 à 19h00.

Étaient présents :

Mme Sophie Barrois, Présidente du Conseil de Développement
Mme Annie Constantin, Association les Amis de l'abbaye de Nottonville
Mme Christine de Cambray, Académie de destination
Mme Danielle Hardouin, Association Tourisme vert
Mme Eliane Rivray, Familles Rurales
Mme Bigot, Familles Rurales
M. Roger Robert, élu Chambre de Métiers
Mme Elisabeth Breton, association Terre de Beauce
Mme Stéphanie Jousset, animatrice du Pays de Beauce

Ont demandé à être excusés :

Mme Annick Bourdon, DDAF
M. Patrice Denizet, chef d'entreprise
M. Bernard Guernet, Syndicat d'Initiative du canton d'Orgères
M. Yves Hurbault, propriétaire de gîte rural
M. Hervé Pelletier, UFOLEP 28
M. Philippe Sergent, DDE
Mme Bernadette Vassort, Vice présidente du Conseil de développement et association ADMR 28

Mme Barrois accueille 2 nouveaux membres dans le Conseil de Développement :

- Mme Elisabeth Breton, représentant l'association Terre de Beauce
- Mme Christiane Bigot, représentant les Familles Rurales

Lecture du compte rendu de la réunion du 20 avril (remis en séance)

Mme Barrois présente le compte rendu de la réunion du 20 avril qui n'appelle aucune remarque.

Compte rendu du Bureau du Pays de Beauce du 3 juin

Cette réunion du Bureau tout comme celle du Comité Syndical du 8 juin, avait pour but la validation du programme d'action du Contrat régional de Pays de Beauce avant transmission à la Région Centre pour instruction. Le Conseil de Développement doit donner son avis sur ce programme d'actions et Mme Barrois présente le document module par module.

Mme Barrois rappelle que tout les membres du Conseil de Développement ont été destinataires du programme d'action afin qu'ils puissent nous donner leur avis.

3 avis nous sont parvenus par e-mail :

- Eure et Loir Nature
- Yves Hurbault
- DDAF

D'une manière générale, il est soulevé le problème du saupoudrage des subventions : pas de priorité clairement affichée dans ce Contrat de Pays. Confusion aussi avec la

multiplication des financeurs : ne pourrait-on pas avoir un dossier commun pour tous les financeurs sur un même projet ? Sans un souci aussi de simplification.

Certains membres regrettent que le Conseil de Développement n'ait pas été suffisamment associé lors de l'élaboration du Contrat de Pays. Stéphanie Jousset précise que tous les membres inscrits dans les commissions de travail du Pays ont été associés depuis que les commissions ont été mises en place en 2008.

Une autre question est posée sur la clé de répartition de l'enveloppe financière : Stéphanie précise qu'un recensement des projets a été lancé en février 2009 en fonction des orientations d'actions partagées qui avaient été retenues par le Pays et la Région. De nombreux projets sont remontés au Pays, ce qui a permis de déterminer des enveloppes de subvention par action et par module.

Concernant la Performance énergétique, il est regrettable que cette thématique soit traitée à part : elle devrait être intégrée dans chaque projet de manière transversale.

Une idée est proposée de faire des fiches pédagogiques pour certains projets : comment concevoir un projet d'isolation de bâtiment ? Pour aider à la décision et au montage de projet. Le Pays peut s'entourer de personnes compétentes pour concevoir ces fiches.

Concernant les projets culturels : le soutien financier aux équipements culturels devrait être conditionné à un engagement dans la durée pour garantir la pérennité de l'équipement. Stéphanie précise, qu'il est demandé pour chaque projet une validation de la programmation culturelle par la Direction de la Culture du Conseil Régional.

Sur les équipements sportifs, une remarque est faite sur la consommation énergétique des piscines qui est souvent importante. Le Pays devra veiller à la prise en compte de la performance énergétique dans tous les projets sportifs et autres.

Le volet ingénierie est conséquent : c'est une bonne chose car cela démontre que le Pays de Beauce souhaite prendre le temps de réfléchir à des projets importants pour son territoire comme le SCOT. M. Robert propose que le Pays communique d'avantage sur le SCOT pour faire adhérer les élus au projet. Stéphanie annonce qu'un chargé de mission a été recruté spécifiquement pour cela : il sera en poste à partir du 1^{er} septembre 2009.

Enfin concernant le volet Tourisme, plusieurs membres regrettent que le niveau d'exigence ne soit pas assez élevé par rapport à la Route du Blé en Beauce. Le problème est que ce projet est trop politique aussi. Il y a besoin de repositionner ce produit touristique important pour la Beauce et surtout de l'évaluer. Ce travail est prévu pour la fin de l'année 2009.

Un avis reprenant ces éléments de réflexion sera rédigé et transmis au Pays dans les plus brefs délais (avis joint au Compte rendu).

Élection d'un(e) Vice Président(e) du Conseil de Développement

Suite à l'élection de Mme Barrois à la Présidence du Conseil de Développement, un poste de vice-Président est vacant. M. Robert est candidat et est élu à l'unanimité des membres présents.

Préparation du mois de l'ESS

Mme Barrois rappelle la proposition d'organiser 3 tables rondes thématiques.

Mme Constantin remarque que cette proposition n'intègre pas de caractère festif et que l'on risque d'avoir du mal à attirer le public car trop formel.

Après plusieurs discussions sur les thématiques à retenir, la formule à retenir...il est proposer de réorienter la manifestation autour de 3 grands temps forts :

1) Projection d'un documentaire

La Macif organise un prix du film de l'ESS et nous pourrions récupérer un des films primés pour le projeter dans le cadre du Cinemobile. Stéphanie précise qu'elle a rencontré M. Hardy qui gère la programmation du Cinemobile et qu'il était très intéressé pour envisager un partenariat avec le Pays. Son jour de passage à Voves en novembre est le mercredi 18 novembre.

2) Organisation d'un concours d'arts plastiques sur le thème du recyclage.

Concours a organiser avec les écoles, les collèges et pourquoi pas les maisons de retraite pour affirmer les liens intergénérationnels.

3) Forum de l'ESS + « Troc Truc »

Organisation sur une après-midi d'un forum des associations de l'ESS avec des temps d'échange pour présenter l'activité de certaines associations qui œuvrent en Pays de Beauce, certains projets emblématiques pour le Pays de Beauce, d'autres initiatives en France qui pourraient être transposées dans le Pays de Beauce.

Associations ciblées : services à la personne (ADMR, SADS, SSIAD, familles rurales...), entraide sociale (secours populaire, secours catholique, resto du cœur, associations d'aide aux handicapés...), insertion par l'activité économique (jardin soliBio, itinéraire...)...

Chaque association disposerait d'une table pour présenter ses activités.

Opération d'échange d'objets : Troc Truc.

Ces propositions seront affinées dans les semaines à venir.

Pas de questions diverses.